

Cours 1 et 2 - L'Europe de l'Ouest en construction jusqu'à la fin des années 1980

I. Les facteurs de la construction européenne

1. Le rejet des «guerres civiles» européennes et la recherche d'un modèle

- Pour ses promoteurs, l'unité européenne signifie tout d'abord la paix, en Europe, et dans le monde. En 1914, des conflits entre les pays européens ont conduit à la Première Guerre mondiale. Entre les deux guerres, la division entre les pays européens empêche les démocraties de s'opposer à l'expansionnisme nazi, qui fait basculer le monde dans le chaos de la Seconde Guerre mondiale. Mais peu de temps après la défaite des forces de l'Axe, l'Europe se retrouve divisée, et la menace d'un troisième conflit mondial plane sur le continent. La crise de Berlin révèle le risque d'un nouvel affrontement.
- Le modèle européen se présente également comme un modèle politique, économique et social. Après l'effondrement des régimes fascistes en 1945, l'Europe, «mère de la démocratie», espère diffuser son idéal: en 1949, le principe démocratique est inscrit dans la loi fondamentale de la RFA et la constitution italienne est modifiée (mise en place d'un **régime parlementaire**). Ainsi, les pays européens, qu'ils soient des **républiques** ou des **monarchies parlementaires** sont avant tout des démocraties. La Grèce, l'Espagne et le Portugal ne rejoignent l'Europe communautaire qu'après la chute de leurs dictatures. L'Europe se caractérise également par un système capitaliste libéral, où l'État intervient comme régulateur, sans remettre en cause la liberté d'entreprendre. Enfin, l'Europe défend un modèle social original, fondé sur l'**État-providence**.
- Cependant, la question du modèle européen divise dès l'après-guerre les partisans et les opposants au fédéralisme. Ainsi, Winston Churchill, dans son discours à Zurich du 19 septembre 1946, prononce un vibrant plaidoyer en faveur de la mise en place d'un **Conseil de l'Europe**, mais ne souhaite pas la création d'une fédération.

2. Une réaction à la menace soviétique

- Le modèle européen s'inscrit en opposition aux systèmes totalitaires, et en particulier au modèle soviétique, ressenti par la majorité des Européens comme antidémocratique et contraire aux libertés individuelles, comme le résume cette citation de Winston Churchill: «Dans une démocratie, si l'on frappe à votre porte à six heures du matin, ce ne peut être que le laitier.» Le même Winston Churchill appelle à la réconciliation franco-allemande et à la construction européenne pour lutter contre l'expansion du communisme.
- Les premiers pas de la construction européenne se font dans le cadre de la lutte contre le bloc soviétique: à partir de 1947, la doctrine de l'**endiguement** du Président Truman se concrétise par le plan Marshall. Son organisation facilite les discussions entre les 16 pays européens qui acceptent cette aide. En 1948, l'**OECE** est créée afin de la répartir. La mise en place du Conseil de l'Europe renforce ce rapprochement. Toutefois, ces premières ébauches de construction européenne ont pour contrepartie un contrôle de la reconstruction puis du développement économique européen par les États-Unis. D'autre part, l'ouverture des marchés européens aux produits américains (films, produits alimentaires, musique...) est ressentie par certains comme une menace contre l'identité européenne: c'est la «coca-colonisation», dénoncée par les communistes français.

- En 1948, la France, la Grande-Bretagne, les pays du Bénélux demandent aux États-Unis de participer à la défense de l'Europe occidentale. Le 4 avril 1949, dix pays européens signent à Washington le pacte Atlantique et entrent dans l'OTAN. En 1952, les gouvernements européens signent le projet de **CED**. Mais celui-ci échoue du fait de l'opposition des députés gaullistes (opposés à un réarmement de l'Allemagne) et communistes (qui dénoncent un projet militaire dirigé contre le bloc soviétique). La politique d'indépendance nationale française, qui repose sur la théorie de la **dissuasion nucléaire**, n'exclut pas la fermeté envers l'URSS et ses alliés, comme en témoigne l'attitude de la France lors de la «**crise des euromissiles**» dans les années 1980, au cours de laquelle elle prend parti en faveur des États-Unis et dénonce la supériorité des Soviétiques en matière d'armes conventionnelles en Europe.

3. La communauté au service des politiques nationales

- La reconstruction est l'objectif premier des partisans de l'Europe. Entre 1948 et 1952, l'OECE répartit plus de 12 milliards de dollars (85% de dons et 15% de prêts à long terme) d'aide américaine entre les 16 pays qui ont accepté l'aide américaine. Concrètement, les entreprises des pays européens achètent à leurs gouvernements les marchandises fournies par les États-Unis. Cependant, l'OECE se borne à coordonner l'aide économique, sans se soucier d'harmoniser les économies des différents pays européens. En 1951, la Communauté européenne du charbon et de l'acier (**CECA**) répond au souci des États signataires de mettre en commun des matières premières essentielles à l'époque. Les six pays signataires acceptent le principe d'une Haute autorité supranationale, basée à Luxembourg.
- C'est également la volonté de développer les économies nationales, et de rattraper leur retard en matière de productivité, qui explique la signature, en mars 1957 des deux traités de Rome: celui sur la **Communauté économique européenne** et le traité **EURATOM**. L'objectif de ces traités est de permettre «une expansion continue, une stabilité accrue, un relèvement du niveau de vie» des populations européennes. À plus long terme, les pays signataires souhaitent instaurer une libre circulation des hommes et des marchandises, et prévoient la mise en place de politiques communes en matière économique.
- Toutefois, après l'échec de la CED (1954), la question de la **supranationalité** divise les populations d'Europe occidentale et l'idée d'une Autorité politique européenne demeure en jachère pendant plusieurs décennies. Dans un premier temps, les pouvoirs de la Communauté européenne demeurent essentiellement économiques.

II. La mise en place d'une politique d'intégration et de convergence

1. Les années 1960: un bilan mitigé

- Après la création de la CECA et de la CEE, la construction d'une Europe communautaire connaît un ralentissement dans les années 1960. Le général de Gaulle, de retour aux affaires en 1958, est opposé au principe d'une Europe supranationale et n'accepte qu'une coopération entre États souverains, «l'Europe des patries». Il privilégie la coopération avec l'Allemagne fédérale «l'axe Paris-Bonn».
- La construction européenne est également perturbée par le problème britannique: le Royaume-Uni s'est tenu à l'écart de la construction européenne (CECA, CED, CEE) car il souhaite surtout conserver des liens privilégiés avec les États-Unis et le Commonwealth. Ainsi, la création de l'**AELE** a pour objectif de concurrencer l'Europe des six. Toutefois, la croissance économique de l'AELE s'avérant inférieure à celle de

la CEE, le Royaume-Uni fait acte de candidature à la CEE en 1961. La France s'y oppose, et de Gaulle met son «veto» de 1963 à 1967, car il considère que les Britanniques sont politiquement dépendants des États-Unis. En 1965, la France refuse même de participer aux négociations en cours: c'est la «politique de la chaise vide», qui montre les divergences entre de Gaulle et ses partenaires européens.

- Pourtant, la CEE constitue progressivement une zone de libre-échange, protégée de la concurrence par un tarif extérieur commun. La baisse des tarifs douaniers entre les pays membres, associée à la croissance économique des Trente Glorieuses, relance les entreprises européennes et stimule les progrès techniques. D'autre part, la CEE met en place une série de politiques communes: la **PAC** (Politique agricole commune), qui lui permet d'être autosuffisante et même excédentaire dans le domaine agricole. Dans le domaine de l'emploi, la libre circulation des travailleurs devient effective en 1968. Des politiques régionales sont également mises en place (la **FEDER**). En conséquence, les économies des pays membres deviennent de plus en plus interdépendantes.

2. L'élargissement de la Communauté européenne

- En 1969, Georges Pompidou, successeur de De Gaulle, lève le veto français à la Conférence de La Haye. En 1972, à Bruxelles, le Royaume-Uni adhère donc à la Communauté européenne, ainsi que le Danemark, l'Irlande et la Norvège. Cependant, les Norvégiens refusent leur entrée dans la CEE par référendum. L'Europe des Six se transforme donc en Europe des Neuf. Mais cet élargissement pose également le problème des pouvoirs de la Communauté: l'adoption du vote à la **majorité qualifiée** permet de corriger l'effet de nombre et de donner plus de poids aux votes des grands pays.

- La construction européenne est de nouveau perturbée par la crise économique des années 1970: «l'euroessimisme» gagne du terrain avec la montée du chômage dans les pays de la Communauté. D'autre part, les difficultés apparaissent entre le Royaume-Uni et ses partenaires dès 1973: celui-ci exige que les conditions de son adhésion soient renégociées, car il refuse que sa participation financière à l'Europe communautaire soit plus élevée que les bénéfices qu'il en retire.

- Dans les années 1970-1980, c'est l'axe franco-allemand qui est à l'origine de la plupart des initiatives: Helmut Schmidt puis Helmut Kohl en RFA, Valéry Giscard d'Estaing puis François Mitterrand en France, tentent de relancer la construction européenne. En 1979, la légitimité du Parlement européen s'accroît avec son élection au suffrage universel direct. À partir du milieu des années 1980, la relance européenne doit également beaucoup à Jacques Delors, qui préside la Commission. Parallèlement, l'Europe communautaire continue de s'élargir, vers le Sud, avec l'adhésion de la Grèce en 1981, et celle du Portugal et de l'Espagne en 1986.

3. Vers un approfondissement de l'Union

- La CEE s'efforce également de s'affirmer sur le plan international: elle participe aux négociations du **GATT**, et négocie les **accords de Lomé** avec les pays en voie de développement. Les pays de la CEE s'efforcent de plus en plus de parler d'une seule voix, sur la guerre au Liban ou la situation de l'Afghanistan par exemple. À l'ONU, les États de la Communauté votent d'une manière générale dans le même sens. Toutefois, l'Union européenne ne possède pas le poids politique et militaire pour prétendre s'imposer sur le plan international.

- Sur le plan monétaire, la mise en place du **SME** (Système monétaire européen) en 1979 représente une avancée décisive. L'**ECU** (Unité de compte européenne) remplace le dollar comme monnaie de référence, et les pays de la CEE acquièrent une plus grande stabilité monétaire. C'est également une première étape vers une union monétaire européenne. Seul le Royaume-Uni refuse de signer cet accord.

- Enfin, l'Acte unique européen, signé 1986, a pour objectif d'approfondir la construction européenne, puisqu'il prévoit pour 1993 un marché européen sans

frontières intérieures. L'Acte unique entre en vigueur en 1987: il accroît les pouvoirs du Conseil et du Parlement européens et renforce la coopération des États membres dans les secteurs de la technologie, l'environnement et les affaires étrangères. Il élargit également la compétence de la Communauté européenne aux domaines de la citoyenneté, de la politique sociale et de la politique extérieure. C'est l'avancée la plus importante pour la construction européenne depuis le traité de Rome en 1957.